

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Florenville, le 10 mai 2021

COMMUNE DE FLORENVILLE

Rue du Château 5
6820 FLORENVILLE

SERVICE TRAVAUX

Tél : 061/32.51.57
Fax : 061/23.38.52
E-Mail : fabienne.wallemme@florenville.be

Votre correspondante :
Fabienne Wallemme

Fondation Rurale de Wallonie

Rue de France 19 A
6730 TINTIGNY

Rapport 2020 de la Commission locale de Développement rural de Florenville

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous adressons, ci-joint, le rapport 2020 de l'Opération de Développement rural de la Ville de Florenville.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur,
l'expression de nos sentiments distingués.

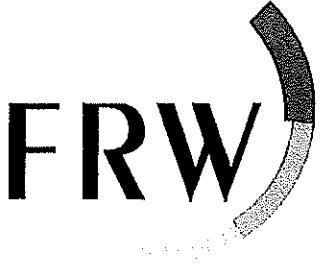


La Directrice générale,


R. STRUELENS

La Bourgmestre,


C. GODFRIN



Semois-Ardenne

Commune de Florenville - PCDR
Commission locale de développement rural
Compte-rendu : Réunion de CLDR du 24/03/2021

Présents :

Commune : C. GODFRIN, bourgmestre et Y. PLANCHARD, échevin.
FRW : B. ECHTERBILLE et A. THIRY ; agents de développement.
CLDR : voir liste en annexe.

Ordre du jour :

1. *Rapport annuel*
2. *ROI*
3. *Suivi de conventions*
 - a. *Chemin de liaison Chassepierre-Florenville*
 - b. *Cercle Saint-Gengoulf de Villers-devant-Orval*
 - c. *Florenville : phases 3a et 3b*
 - d. *Maison de village de Sainte-Cécile*
4. *Associatif*
5. *Divers*

Introduction par Yves Planchard, échevin en charge du développement rural, qui accueille la nouvelle bourgmestre, Caroline Godfrin, à la CLDR.

Il est important de souligner que cette réunion doit se tenir en visioconférence afin de faire le bilan des actions 2020 en tenant compte des conditions sanitaires actuelles qui sont défavorables .

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de France, 19a
B - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02
semois@frw.be - www.frw.be

I. Rapport annuel

Le rapport annuel correspond à une évaluation de la dynamique communale par rapport à son PCDR. L'objectif est de présenter une vue globale de l'Opération de Développement Rural en cours.

Activités CLDR

Suite à la pandémie de 2020 et le confinement qui en a suivi, la CLDR n'a pu se réunir physiquement qu'une seule fois. En effet, le rapport annuel 2019 a dû être validé par email, la séance ne pouvant être maintenue en mars 2020.

La CLDR ne s'est donc réunie que le 09 septembre 2020. C'était une réunion conjointe avec la CCATM afin de travailler sur la charte paysagère.

Pour autant, les différents projets n'ont pas été mis sur pause car la Commune a continué à instruire les dossiers.

- Traversée de Florenville : phase 3a en travaux.
- Réunions de coordination pour la phase 3b et obtention des subsides CGT.
- Réunions de coordination afin de préparer les futures conventions : Fontenoille, Lacuisine et Martué.

Programmation triennale

2021 : Fontenoille

2022 : Martué

2023 : Lacuisine

Pour information, les désignations d'auteurs de projets pour les maisons de village de Sainte-Cécile et Fontenoille seront validées lors du prochain collège.

➔ La CLDR approuve le rapport annuel 2020 et la programmation triennale 2021-2023

II. Règlement d'Ordre Intérieur

L'Administration a souhaité que chaque CLDR utilise un ROI basé sur un modèle commun. Ces modifications seront intégrées à l'actuel ROI et seront d'application pour la prochaine réunion de CLDR.

Ce nouveau ROI est disponible en annexe.

Certains points ont donc été ajoutés dans ce nouveau modèle :

- ➔ Chap. II, art. 7 : membres absents à 75% des réunions (sans motif) sur deux années seront considérés comme démissionnaires.
- ➔ Chap. III, art. 11 : effectifs et suppléants.
- ➔ Chap. III, art. 18 : mise en place d'un quorum obligatoire pour les réunions comportant des points décisionnels tels que l'approbation d'un avant-projet, la demande de convention ou l'approbation de la programmation triennale (50% des citoyens = 8 personnes pour une CLDR de 22 membres dont 16 citoyens).

- ➔ La CLDR a pris connaissance de ce nouveau ROI.
- ➔ Le Conseil le validera prochainement.

III. Suivi des conventions

a. Précédent PCDR

Chemin de liaison Chassepierre - Florenville : réception provisoire des travaux effectuée ce 24 mars 2021.

Cercle Saint-Gengoult : la commune a reçu des offres d'auteurs pour la reprise du chantier. Il faut actuellement procéder à la confirmation des offres et qu'elles soient validées par la Commune. Dès que la désignation sera officielle, une rencontre sera organisée avec le bureau d'études pour établir le calendrier des travaux et des procédures de marché public pour la désignation des entreprises qui réaliseront les travaux.

Florenville - Phase 3A : les travaux sont en cours. On procède actuellement aux travaux sur un tronçon de voirie qui nécessitent la fermeture de la route Florenville-Orval et la déviation de la circulation. Les containers pour recevoir les bulles à verre ont été réceptionnés. Les travaux de pavage et de création de voirie sont en cours sur le parking à proximité de la ferme Trinteler.

Florenville - Phase 3B : rencontre en octobre du CGT pour débloquer les subsides (463.000 euros répartis sur la halle et les équipements d'appel touristique pour la phase 3A). Des réunions sont encore à venir avec l'administration du développement rural et l'urbanisme pour valider les travaux mais également les gestionnaires de la voirie régionale (DGO1). Le dossier d'avant-projet pour convention qui sera fixé rapidement, il y aura ensuite validation de la CLDR.

b. PCDR actuel

Maison de village de Sainte-Cécile

Convention signée par la Ministre en mars 2021.

Une consultation numérique sera organisée prochainement afin de préciser les besoins des habitants pour cet espace.

Cette consultation numérique aura lieu sur la plateforme de participation de la FRW : <https://participation.frw.be>

Un cadre sera proposé ultérieurement par la FRW au CLDR et au Collège. Le cadre s'inspirera d'autres plateformes qui ont déjà été mises en place dans d'autres communes de Wallonie.

IV. Actions pour le monde associatif

Afin de soutenir les dynamiques en place sur la commune, la fiche immatérielle 1.01 décrit les objectifs et les pistes de solutions afin d'améliorer la coordination des différents acteurs. Les impacts envisagés sont :

- le développement des synergies entre les initiatives et les associations ;
- le développement de « coups de mains » ou d'aides plus ponctuelles (ex : prêt de matériels) ;
- l'optimisation de la diffusion des informations ;
- la mise en place de projets de plus grande envergure.

a. Enjeux et pistes d'actions

- Renforcement de la communication via un « monsieur association » ou une asbl spécifique, dont le rôle serait de jouer un rôle d'interface de la commune et de mettre en réseau l'ensemble du monde associatif.
- Réalisation d'un calendrier coordonné permettant de minimiser le chevauchement d'événements et de manifestations sur le territoire de la commune.
- Mise en place d'écrans d'affichage reprenant les informations sur les manifestations à venir.
- Organisation des évènements permettant la rencontre et la connaissance mutuelle des associations du territoire de la commune.

b. Monde associatif de la commune de Florenville

- o Comité carnaval plus les groupes.
- o Les Chamaillots.
- o les Sossons d'Orvaux.
- o Foot de Florenville , St Cécile, Munro, Villers.
- o Basket et Volley de Florenville. judo, karaté, boxe, yoga.
- o Je cours pour ma forme + trail + running.
- o Club des Jeunes de Lambermont, Fontenoille, Chassepierre, St Cécile.
- o Maison des jeunes de Florenville.
- o Centre culturel.
- o Comité des fêtes de Munro, Lacuisine, Lambermont, Fontenoille, Villers.
- o Brocantes de Munro, Lacuisine, St Cécile et Fontenoille.
- o 3*20 de Florenville, Munro, Villers.
- o Comité de parents toutes les écoles.
- o Fêtes des artistes, fête de la lumière.
- o Association des commerçants.
- o Patro de Florenville.
- o Maison Huart à Munro.
- o Syndicat d'initiatives de Munro, Lacuisine, Florenville, Chassepierre et Sainte-Cécile.
- o Atelier de danse ADK.
- o Compagnie de danse Marie Simon.
- o Kiwanis.
- o Les Cratelliers.
- o Un membre de CLDR propose l'intégration d'associations plus axées sur la nature et l'environnement (avec la possibilité d'aboutir à un PCDN).

c. Proposition d'action – organisation d'un speed dating des associations de la commune

L'objectif : favoriser les rencontres et la connaissance mutuelle des membres du monde associatif du territoire de la commune de Florenville.

Organisation pour 20 associations en trois tables

1. Présentation des associations (table des associations) présentation en 90 secondes. Les associations peuvent aussi apporter un document de présentation de leurs activités.

2. Trois tables rondes : atouts, faiblesses, solutions (max. 7-8 personnes) avec round de 20 minutes
3. Synthèse et choix des actions à développer.

➤ L'organisation d'une rencontre entre le monde associatif est approuvée par les membres de la CLDR. Cette rencontre pourrait se dérouler à l'automne 2021 ou début 2022, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

V. Divers

Création d'une passerelle (pont de singe) Rocher du chat :

- Un membre s'inquiète du risque de tourisme de masse généré par cette passerelle qui serait considérée comme une attraction spectaculaire. Quels sont les garanties pour éviter des dérives ?
- La commune précise qu'actuellement, il n'y a pas d'aire de parking prévue à proximité de la passerelle et que celle-ci s'intègre dans un réseau de promenades. Les publics visés sont les randonneurs et les sportifs.
- D'autres membres soulignent l'avantage pour le secteur touristique de la création de cet équipement d'exception.
- L'inauguration de cette passerelle prévue à la fin de l'année 2022.

Retour d'expérience : CLDR en visioconférence

Dans l'ensemble, les membres ont facilement eu accès à la plateforme. Certains regrettent qu'il ne soit pas possible de suivre ce type de visioconférence via une tablette. La FRW explique que le produit est en cours de développement et que cela devrait être bientôt le cas.

L'email avec les informations nécessaires pour se connecter était assez simple et les directives faciles à suivre.

A noter que certains membres n'ont pas le matériel nécessaire pour suivre une visio-conférence (ordinateur, connexion stable...).

Prochaine réunion CLDR

Date à déterminer.

*Pour la FRW,
Bruno Echterbille, Alexandra Thiry
Agents de développement*

COMMUNE DE FLORENVILLE
RÉUNION DU 24 MARS 2021

CLDR

Présents (7) :

Titre	NOM	PRENOM
M.	BERGEN	Jacques
M.	BOUVY	Laurent
Mme.	GODFRIN	Caroline
M.	MICHAELIS	François
M.	PLANCHARD	Yves
Mme	RATIU	Lucia
M.	WATELET	Serge

Excusés (7)

Titre	NOM	PRENOM
Mme.	DAMILOT	Patricia
Mme.	DELIT	Bernadette
M.	FEITE	Jean-Claude
M.	LEFEVRE	Lionel
Mme.	PEETERS	Florence
Mme.	THEODORE	Sylvie
M.	WAVREILLE	Didier

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés. Il n'y a pas de projets réalisés à la suite de l'approbation par le Ministre du Programme de Développement rural de Florenville en date du 21 février 2019 pour une période de 10 ans à dater de la signature du présent arrêté.

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)

2. Tableau des projets en cours. Pas de projets en cours issus du PCDR approuvé par le Ministre en date du 21 février 2019 pour une période de 10 ans . Par contre, des projets issus du PCDR précédent sont toujours en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Convention -exécution 2009	01	Aménagement du Cercle St Gengouf	A déterminer en fonction du nouveau marché de service et du nouveau marché de travaux à lancer (solde des travaux non exécutés en raison de la faillite)	Développement rural	Suite à la faillite de l'entreprise Théret qui réalisait les travaux, ceux-ci ont été arrêtés. Seule une partie des travaux a été exécuté. La Ville de Florenville va désigner un nouvel auteur de projet pour le lancement d'un nouveau marché de travaux en vue de l'achèvement de l'aménagement du cercle Saint-Gengouf en maison de village et logements
Convention-exécution Avenant 2013	01	Aménagement chemin de liaison Florenville - Chassepierre	Montant du décompte final non encore établi	Développement rural et CGT	Les travaux ont été finalement achevés et ont été réceptionnés provisoirement en 2021. Nous sommes en attente de la réception des documents relatifs au décompte final.
Convention-exécution 2015	01	Aménagement de la phase 3 de Florenville (espace d'accueil de		Développement rural et CGT Coordination avec la	Ce projet a été scindé en deux pour des raisons budgétaires

	la route d'Orval et liaison piétonne + aménagement place Albert 1 ^{er})	Direction des routes du Luxembourg pour les investissements réalisés sur voirie régionale.	notamment. La première phase des travaux (espace d'accueil de la route d'Orval et liaison piétonne) est en cours. La seconde phase des travaux (aménagement place Albert 1 ^{er} n'est pas en cours). Nous sommes au stade de l'avant-projet

3. Tableau des projets en attente (NEANT)

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet

4. Tableau des projets abandonnés (NEANT)

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles (NEANT)

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

3

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention – exécution 2009 Subside 816.000 euros (visa 09/35090 du 29 juin 2009)	PCDR classique	Aménagement du cercle St Gengouf en maison de village et logements	Créer une maison dans un bâtiment acheté par la Ville de Florenville et créer à l'étage du logement	Montant du subside plafonné à 853.713 euros (travaux et acquisition du bâtiment)
Avenant 2012 à la convention – exécution 2009, subside plafonné à 828.423,40 euros				Subside de 765.793,40 euros (travaux et honoraires). Calculé sur base de l'adjudication du 12 septembre 2014. Courrier du Ministre du 5 mars 2015. Engagement n°09/35090 du 29 juin 2009 et n°12/49058 du 04/12/2012
Etats d'avancement physique du projet :				Date :

Désignation de l'auteur du projet :	Désignation le 12 octobre 2010 par le collège du bureau d'architecture Services et Sommeillier
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	Par le Collège en date du 7 juin 2011
Approbation de l'avant-projet par la R.W	Courrier du 21 janvier 2013
Approbation du projet par l'A.C.	Approbation par le Conseil Communal le 5 septembre 2013
Approbation du projet par le Ministre	Le 29 avril 2014
Adjudication :	Approbation des documents d'adjudication par le Conseil Communal le 26 juin 2014
Décision d'attribution du marché	Le 16 décembre 2014 par le Collège
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	Courrier du Ministre le 5 mars 2015 + notification du marché de travaux par le Collège en date du 17 mars 2015
Début des travaux	17 août 2015
Réception provisoire	Pas encore été faite car entrepreneur en faillite

Décompte final	Montant du décompte final des travaux de l'entreprise Théret : 545.480,23 euros tvac
	Un nouveau marché de travaux devra être lancé pour exécuter le solde des travaux non exécutés par l'entreprise Théret
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant : Montant sur lequel les subsides se calculent 957.241,75 (sur base soumission théret)

Montant du subside développement rural tvac	80% soit 765.793,40 euros
	Avance 153.158,68
	Etat 1 théret 23.488,75
	Etat 2 théret 2.335,07
	Etat 3 théret 15.143,30
	Etat 4 théret 24.023,51
	Etat 5 théret 7.746,77
	Etat 6 théret 5.958,32
	Etat 7 théret 24.554,91
	Etat 8 théret 31.527,20
	Etat 9 théret 42.128,72
	Etat 10 théret 76.140,72
	Etat 11 théret 22.717,51
	Etat 12 théret 7.896,14
	Etat 13 théret 13.139,46
	Etat 17 théret 16.628,13
	Etat 18 théret 4.843,55
	Etat 19 théret 29.352,53
	Etat 20 théret 2.620,07
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	Sera indiqué au stade final à la fin des travaux

Un nouveau marché de service a été lancé pour désigner un auteur de projet pour l'étude (élaboration du cahier des charges du solde des travaux à exécuter) notamment. L'attribution aura lieu sous peu .

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention avenant 2013 Visa n°13/24966 du 13 décembre 2013	PCDR classique	Aménagement chemin de liaison Florenville - Chassepierre	Aménager un itinéraire entre Florenville et Chassepierre pour promouvoir la mobilité douce notamment et relier les infrastructures existantes telles que le Ravel, le tracé du PicvertS....	213.753,10 euros tvac (et travaux et honoraires)
		Etats d'avancement physique du projet :	Date :	
		Désignation de l'auteur de projet : Approbation de l'étude chemins de liaison et abords de la Semois.	19 avril 2012 par le Collège Conseil	
		Choix du chemin de liaison et sollicitation convention	31 octobre 2013 par le Conseil	
		Octroi subsides touristiques pour un montant de 54.9655 euros.	31 octobre 2013 par le Conseil n°14/01885	
		Approbation du projet pour l'A.C	22 décembre 2014 Visa	
		Approbation du projet par le Ministre : Décision d'attribution du marché	02 juillet 2015 (Conseil Communau)	
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	24 février 2016	
		Début des travaux	7 février 2017 (Collège Communau)	
		Réception provisoire	6 juin 2017	
		Décompte final	18 août 2017	
		Réception définitive	En cours	

Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	213.753,10 euros tvac (montant de la soumission)
Montant des subсидes versés Subvention totale théorique 166.263,90 euros	40.824,48 euros – CGT en date du 7 décembre 2018 33.252,78 euros DR avance 40.286,05 euros DR 8 mars 2019 75.798,31 euros dr 8 mars 2019
Montants payés à l'entrepreneur au 01 ^{er} avril 2021	Etat 1 67.825,36 euros tvac Etat 2 171.767,45 euros tvac Etat 3 41.164,20 euros tvac Etat 4 17.992,70 euros tvac Etat 5 14.356,65 euros tvac Nous sommes en attente de la réception du décompte final

Une subvention du CGT estimée à 54.965 euros a été accordée à la Ville de Florenville (visa n°14/01885 du 22 décembre 2014)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention – exécution Visa 1521465 du 19 novembre 2015 Date : 27 novembre 2015	PCDR classique	Aménagement de la Phase 3 de Florenville transforme la place Albert 1 ^{er} en élément central de convivialité notamment	Revitaliser le centre de Florenville et transformer la place Albert 1 ^{er} en élément de convivialité notamment	Montant du subside du DR Sur base- de la convention – exécution 2015 Montant des travaux totaux (espace d'accueil route d'Orval et liaison piétonne + place Albert 1 ^{er}) : 4.840.019,09 euros (par SPW ET COMMUNE) <ul style="list-style-type: none"> • Part subvention développement rural estimée 1.738.380,99 euros • Part SPW estimée 695.500 euros • Part CGT estimée 460.654,26 euros • Part communale estimée : <ul style="list-style-type: none"> 1.945.483,83 euros
			Etats d'avancement physique du projet de l'espace d'accueil de la route d'Orval et liaison piétonne (PREMIERE PHASE)	Date : Désignation de l'auteur de projet : Par le Collège 13 mai 2014 (notification à Arbor)
				Approbation de l'avant-projet par l'A.C. 9 mai 2017 (Collège Communal)
				Approbation de l'avant-projet par la R.W 28 septembre 2017
				Approbation du projet par l'A.C. 7 juin 2018 (Conseil Communal) – documents pour mise en adjudication
				Approbation du projet par le Ministre Le 28 juin 2018 (autorisation pour mise en adjudication)
				Adjudication : 16 octobre 2018 (Collège Communal)
				Décision d'attribution du marché Notification du marché 25 juin 2019
				Approbation de l'attribution du marché par le Ministre 22 février 2019

Début des travaux	6 août 2019
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Estimation intervention financière développement rural au stade adjudication	777.501,10 euros TFC
Montant des subsides DR payés	Avance 155.500,22 Etat 3 12.260,62 Etat 4 8.046,26 Etat 9 15.186,32 Etat 10 78.764,93 Etat 11 52.996,12 Etat 12 56.058,73 Etats 13,14,15,16 envoyés au pouvoir subsidiant
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	Au 14 février 2021, les travaux de l'espace d'accueil de la route d'Orval et liaison piétonne étaient exécutés à concurrence de 466.898,35 euros htva, hors révision

Remarques :

- L'aménagement de la phase 3 de Florenville a été scindé en deux phases distinctes pour des raisons budgétaires. La première phase des travaux consistant en l'aménagement de l'espace d'accueil de la route d'Orval et liaison piétonne a été attribuée à l'entreprise NPA. La seconde phase relative à l'aménagement de la Place Albert 1^{er} et environs est toujours en cours d'instruction du point de vue administratif (approbation avant-projet définitif, permis urbanisme,.....).
- La Ville de Florenville a obtenu les subsides du Commissariat général au tourisme pour les équipements et ou aménagements touristiques de la première phase des travaux (espace d'accueil de la route d'Orval et liaison piétonne) et de la construction d'une

halle touristique dans la deuxième phase des travaux (Place Albert 1^{er} de Florenville). Le montant estimatif des travaux est de à 767.757,10 euros pour un montant de subvention de 460.654,26 euros (visa 20/01364 du 21 décembre 2020

- Au Plan mobilité et infrastructures 2019-2024 du SPW (Direction des Routes), il a été budgétisé un montant de 300.000 euros pour la réfection des aménagements de la Direction des routes du Luxembourg dans le cadre du projet de réaménagement de la Place Albert 1^{er} et environs.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention – faisabilité 2020	PCDR classique	Création d'une maison de village à Sainte-Cécile	Création d'une maison de village sur le site de l'ancienne école communale dont le bâtiment est au cœur du village	Montant total estimatif des travaux 900.000 euros tvac
				Montant de la subvention fixée à 20.000 euros Visa n°20/21035 du 22/12/2020
		Etat d'avancement physique du projet :	Date :	
		Désignation de l'auteur de projet : A désigner – procédure en cours		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
	Etat d'avancement financier du projet :		Montant :	
		Montant conventionné à 100%		

Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINÉ (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Convention – PCDR classique exécution 2006	Aménagement du cœur de Muno	Aménager un espace de convivialité au cœur de Muno en complément d'un aménagement sportif subventionné dans le cadre du programme « sport de rue »	Dépense totale des travaux 565.563,64 euros	Décompte final 24 octobre 2013	Décompte final 24 octobre 2013

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?

Oui

Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente

Montant de la vente

Modalités de réaffectation du montant de la vente

Le bien est-il loué ?

Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.

Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)

Non

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Type	Montant annuel
Bénéfices = recettes moins charges	Type	Type	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	L'aménagement est entretenu par les ouvriers communaux dans le cadre de leurs missions relatives à l'entretien et la propreté de cet aménagement.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien²

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Cet aménagement de plein air convivial est situé au cœur du village de Muno, à proximité de l'église, de l'école communale et du hall des sports . Cet aménagement a été complété par des équipements subventionnés dans le cadre du programme « sport de rue » (aire de jeux et espace multisports couvert)
Espace de rencontre entre les habitants	
Animations sportives	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Pas d'impact

² A titre d'exemple

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
CONVENTION A05/01	PCDR classique	Aménagement de la traversée de Florenville vue touristique, convivialité,....	Redynamiser le centre de Florenville d'un point de vue commercial, convivialité,....	Montant Date approbation
			1.179.010,84 euros de subsides	809.691,66 euros de subsides
			17 janvier 2014	17 janvier 2014

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?

Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente

Montant de la vente

Modalités de réaffectation du montant de la vente

Le bien est-il loué ?

Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.

Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Type	Montant annuel
			Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Type	Montant annuel
			Montant annuel

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges	Réaffectation des bénéfices	Cet aménagement est entretenu par les ouvriers communaux (entretien , propreté, plantations diverses ,.....)	Montant annuel
Fonctionnement du projet et utilisation du bien⁴			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Renforcement de l'attractivité du centre-ville par des animations et actions diverses (braderie, marché mensuel, action type journée du client,.....)		
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Ce critère n'est pas mesurable		

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
Conseil Communal le 29 décembre 2016	Conseil Communal le 29 décembre 2016	Conseil Communal du 28 janvier 2021	Version du ROI actualisée à présenter au Conseil Communal en avril 2021
		Modification du quart communal suite au décès inopiné de M. Gigot, Bourgmestre	
Date des réunions durant l'année écoulée	Mars 2020 – juin 2020 9 septembre 2020	Nombre de présents	Validation du RA 2019 par email
Réflexion sur l'opération de développement rural			
		Présents 15 Absents 13	
Suite à la pandémie de 2020 et le confinement qui en a suivi, la Cldr n'a pas pu se réunir physiquement qu'une seule fois. En effet, le rapport annuel 2019 a dû être validé par email, la séance ne pouvant être maintenue en mars 2020.			
La CLDR s'est donc réunie que le 9 septembre 2020. C'était une réunion conjointe avec la CCATM afin de travailler sur la charte paysagère.			
25 mars 2020 : rapport annuel (confinement, annulé) 15 juin – 21 juin 2020 : réunion d'approbation virtuelle du rapport annuel 2019 9 septembre 2020 : charte paysagère			
Propositions de projets à entreprendre (voir annexe 5 – programmation dans les 3 ans avec recherche des subсидes)			
Numéro fiche-projet			
Intitulé du projet			

Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Année	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
2021	01	Extension maison de village de Fontenoille	Estimation suivant fiche projet du PCDR M.1.04 LOT 1 Montant de 379.249,70 euros tvac (travaux et honoraires divers)	Développement rural	
2022	01	Aménagement d'une aire de détente et de convivialité en bordure de Semois à Martué	Estimation suivant fiche projet du PCDR M.1.03 LOT 1 Montant de 333.314,69 euros tvac (travaux et honoraires divers)	Développement rural	

2023	01	Aménagement de la zone de baignade à Lacuisine	Estimation suivant fiche projet du PCDR M.1.02 LOT 1 Montant de 255.211,26 euros tvac (travaux et honoraires divers)	Développement rural Sport de rue ? CGT ?

Approuvé par le Collège Communal en date du 27 avril 2021

La Directrice Générale,

 R. STRUELENS

La Bourgmestre,

 C. GODFRIN